Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 16 (1865)

Heft: 5

Artikel: Les peuplements purs et les peuplements mélangés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784416

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JOURNAL SUISSE

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

publié par la société des forestiers suisses

rédigé par El. Landolt et J. Kopp

N° 5.

1865.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois, en français, chez F. Marolf, imprimeur à Neuchâtel; chaque numéro aura 1 à 1 ½ feuille d'impression; le volume d'une année est de 15 feuilles. — Prix d'abonnement: fr. 2»50 par an, franc de port pour toute la Suisse. On peut s'abonner aux bureaux de poste.

Déférant au vœu exprimé par le comité permanent, ensuite de demandes individuelles qui lui ont été adressées, le comité local de la société des forestiers suisses a transféré l'époque de la réunion générale aux 3, 4 et 5 septembre prochain.

Sion, le 6 juillet 1865.

Pour le comité:

le secrétaire, LORÉTAN, insp. forestier.

LES PEUPLEMENTS PURS ET LES PEUPLEMENTS MÉLANGÉS.

Dans les stations bien situées, dont le climat est doux et le sol de bonne qualité, la nature abandonnée à elle-même produit des peuplements mélangés; dans les stations dont les circonstances de sol et de climat sont telles qu'elles ne conviennent qu'à une essence seule, ou du moins à une essence plus qu'à toutes les autres, on ne voit croître spontanément que des peuplements purs ou à peu près purs. Les bons sols de la plaine se couvrent en général d'essences variées, tandis que les sables et les graviers ne produisent que des pins, et que, dans les contrées élevées, l'épicéa

prédomine tellement sur de grands espaces que l'on peut dire qu'il y forme des peuplements purs.

L'introduction d'une économie forestière raisonnée a plus ou moins modifié cette répartition naturelle. On fit bientôt alors la remarque que dans les peuplements mélangés, l'une des essences se développe plus rapidement, qu'elle étend ses rameaux au-dessus des autres, en entrave la croissance, ou les étouffe. Ce n'est pas sans quelque raison que l'on vit dans ce fait une diminution de l'accroissement total et un amoindrissement d'essences que l'on aurait voulu au contraire multiplier. Comme on croyait qu'il fallait surtout favoriser les essences qui promettaient le plus grand produit matériel, ou qui répondaient le mieux aux besoins qui se faisaient sentir, on en vint peu à peu à admettre que les peuplements purs méritaient la préférence. Aussi, pendant une certaine époque, on regarda la production de peuplements mélangés sinon comme désavantageuse, au moins comme peu économique.

Dans ces derniers temps, les vues ont de nouveau changé. On a fait l'expérience que les peuplements purs souffrent bien plus que les autres des influences naturelles défavorables du poids des neiges, du givre, des vents, de la gelée, des insectes, des mauvaises herbes, etc., et que, lorsque les qualités du lieu de station ne conviennent pas tout particulièrement à l'essence cultivée seule, l'accroissement n'est pas aussi considérable dans les peuplements purs que dans les autres. Si l'on considère ensuite que les peuplements mélangés peuvent mieux satisfaire aux besoins divers qui se produisent, qu'ils protégent et améliorent davantage le sol, que les essences dont l'accroissement est rapide y peuvent acquérir en peu de temps une taille qui les rend propres à tous les usages, qu'enfin les peuplements purs parvenus à un âge avancé n'ont plus un couvert aussi bien formé, ni une vigueur aussi grande, on comprendra facilement pourquoi l'association des essences a repris faveur. La culture des peuplements mélangés est devenue la règle et celle des peuplements purs l'exception.

Mais si l'on demande quelles sont les espèces qu'il faut cultiver ensemble, et dans quelle proportion et de quelle manière il faut opérer le mélange, on se trouvera en présence de vues fort divergentes: les uns ne veulent associer que des essences dont la rapidité de croissance est la même, les autres veulent mélanger celles qui croissent lentement avec celles dont le développement est rapide, ou pour mieux dire celles qui supportent l'ombrage avec celles qui demandent de la lumière; les uns veulent qu'une espèce prédomine, les autres que le mélange soit fait par quantités égales; tel forestier recommande le groupement des essences par bouquets, tel autre veut qu'on les mêle par lignes, un troisième se prononce pour le mélange plant par plant. En réalité, on ne peut donner une réponse générale à toutes ces questions. Dans chaque cas particulier, il faut se décider d'après les essences, les qualités du lieu de station, les besoins locaux et la possibilité de soigner plus ou moins bien le peuplement futur.

Quant aux essences, il faut d'abord remarquer qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui soient propres à former la base du peuplement, tandis que la plupart ne peuvent être mélangées qu'en nombre restreint. Dans la première catégorie se rangent l'épicéa, le pin, le sapin, le hêtre, et, dans une moindre mesure, le mélèze et le chêne; dans la seconde catégorie les essences les plus importantes sont l'arole, le frêne, l'érable, l'orme, le bouleau, le charme et l'aulne. Dans un sol frais, le frêne, l'érable et l'orme, peuvent étre mélangés au hêtre sans aucune hésitation; on doit même le faire pour augmenter la production des bois de service et le produit en argent; ces essences sont moins propres à être mêlées aux résineux; ce qui ne veut pas dire qu'il faille absolument les exclure des peuplements de cette nature; en revanche on devrait toujours les faire entrer dans les taillis simples et composés qu'on établit sur un sol frais. On ne peut planter l'arole que dans les régions élevées, mais dans telles circonstances données, on pourra l'y faire dominer. Le bouleau peut servir à augmenter les produits d'éclaircie; mais il ne peut pas dominer dans le peuplement, et il faut le couper dès qu'il entrave la croissance d'essences plus précieuses. Le charme est excellent pour les taillis simples et composés, de même que l'aulne noir pour boiser les parcelles trop humides des futaies comme des taillis; sur les dépôts de gravier et les talus d'éboulement, on ne peut guère remplacer l'aulne blanc par une autre essence; aussi dans ces deux cas l'une et l'autre espèce peuvent fort bien dominer. Dans les sols et les expositions qui conviennent également à l'épicéa et au sapin, on peut mélanger ces essences dans toutes les proportions et y joindre le hêtre. Si l'on veut ajouter à l'un ou à l'autre, ou à ces trois essences réunies, qui toutes supportent l'ombrage, des arbres à lumière comme le pin, le mélèze et le chêne, il ne faut le faire que dans une mesure restreinte, à moins que le sol ne convienne tout particulièrement à ces derniers, ou que l'on ait des raisons de favoriser la culture de l'un ou de l'autre. Dans ce cas, l'essence ombragée sert bien plus à protéger le sol qu'à donner des produits importants.

Si les qualités du lieu de station conviennent aux essences qui supportent l'ombrage, il faut les traiter comme parties essentielles du peuplement, sinon on les répartira également pour que leur influence protectrice se fasse sentir partout. Si le sol est le même dans toute l'étendue de la surface à boiser, il faut opérer un mélange régulier; s'il y a des variations sous ce rapport, on place chaque essence à l'endroit qui lui convient le mieux, c'est-à-dire qu'on mélange par bouquets. Mais il faut remarquer que cette dernière méthode ne présente qu'à un moindre degré les avantages que l'on attribue au mélange par lignes ou par plants.

Il faut tenir compte des besoins locaux lorsqu'ils exigent que l'on favorise une essence, mais il ne faut jamais chercher à toute force à la rendre dominante dans les stations qui ne lui conviennent pas. On ne saurait maîtriser les influences naturelles qui sont défavorables, tandis que l'on peut fort bien se servir d'une espèce de bois à la place d'une autre, et qu'il est fort possible que les besoins changent avant que le moment de la coupe soit arrivé.

Si l'on est en mesure de consacrer à la forêt des soins minutieux, on peut réunir des essences dont la rapidité de croissance est différente, et l'on n'est point gêné pour le choix des proportions et du mode de mélange. Mais plus on s'éloigne de cette condition, ou moins on peut compter sur l'intelligence de ceux qui seront chargés de soigner le peuplement, plus il y aura lieu d'hésiter à réunir des essences dont la croissance est différente et à opérer le mélange plant par plant.

Il résulte de ce qui précède que l'établissement de peuplements mélangés offre des avantages réels et mérite d'être encouragé, qu'il n'y a point d'inconvénient à associer des essences dont la croissance est semblable, si les qualités du lieu de station leur sont également favorables, que la réunion d'essences à lumière avec d'autres qui supportent l'ombrage présente les plus grands avantages, mais exige les soins les plus constants, enfin que la distribution régulière est à préférer à un mélange irrégulier ou par bouquets, pourvu toutefois que l'on puisse compter que les peuplements recevront les soins convenables.

Ces considérations conduisent aux règles pratiques suivantes :

- 1° Il faut favoriser l'établissement des peuplements mélangés ou tout au moins éviter d'élever des essences à lumière en peuplements purs; cette dernière recommandation se rapporte tout particulièrement au chêne, et au mélèze lorsqu'il s'agit de le cultiver dans la plaine et les régions montagneuses inférieures.
- 2º Lorsqu'on est en mesure de bien soigner la forêt, il convient de mélanger les essences à lumière et celles qui supportent l'ombrage et d'opérer ce mélange d'une manière uniforme; on donnera dès l'abord aux dernières une forte prédominance si elles doivent former plus tard la base du peuplement. Il est particulièrement avantageux d'introduire des mélèzes dans les futaies de sapin et de hêtre et dans les taillis composés, ainsi que des frênes, des érables et des ormes dans les futaies de hêtre et dans les taillis composés et simples. Dans ces derniers, il faut surtout chercher à varier les peuplements, dans les autres à composer le balivage d'essences à couvert léger (chêne, mélèze, pin, épicéa, etc.).
- 3º Il convient de donner la préférence au mélange d'essences à croissance égale, si l'on ne peut pas espérer que la forêt soit bien soignée; si d'autres considérations portent à associer des essences à croissances inégales, il faudra alors préférer le mélange par bouquets.
- 4° Dans les contrées où dominent les résineux, il faut favoriser le mélange du hêtre et d'une certaine proportion des autres bois feuillus de valeur; si les essences feuillues sont bien représentées, il faut favoriser l'introduction des résineux.
- 5° Le besoin que l'on a de telle ou telle essence ne doit pas induire à lui accorder une faveur trop spéciale si le sol, la situation et le climat ne lui conviennent pas.

LANDOLT.